

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012**

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 12 novembre 2012 à 20 heures.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*Mme Noëlla Dufour, conseillère*  
*M. Rémy Guay, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale*  
*M. Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics et directeur général adjoint*  
*M. Nicolas Savard, directeur des loisirs*

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION NO. 9884-11-12**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE** l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 octobre 2012**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
  - 4.1 Remise du procès-verbal de l'ouverture des soumissions du 18-10-2012
  - 4.2 Vente d'équipements usagés
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
  - 5.1 Rapport sur la situation financière de la Ville de Clermont
  - 5.2 Octroi d'aides financières
  - 5.3 Demande de compensation pour chemin à double vocation
  - 5.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 5.5 Rapport sur les revenus et dépenses au 30 septembre 2012
  - 5.6 Autorisation de variations budgétaires au 30 septembre 2012
  - 5.7 Mandat pour la vérification des livres pour l'année 2012
  - 5.8 Mandat pour l'acquisition d'une servitude de tolérance d'empiètement
  - 5.9 Entente d'évaluation Abitibi Consolidated
  - 5.10 Signature d'une entente de service avec le Centre financier aux entreprises
  - 5.11 Mandat de signatures pour le renouvellement de l'entente de travail avec l'Association des pompiers de Clermont Inc.
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012**

---

- 10.1 Avis de motion – Nouveau règlement déterminant le taux des taxes imposées pour l'année 2013.
- 10.2 Adoption du règlement no. VC-427-12 – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

### **11. Comptes**

- 11.1 Ratification des déboursés et salaires d'octobre 2012
- 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 octobre 2012

### **12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13. Levée de l'assemblée**

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL RÉSOLUTION NO. 9885-11-12**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DUMENT RÉSOLU QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 octobre 2012 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

### **4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS**

**4.1 La directrice générale a remis aux membres du conseil municipal le procès-verbal de l'ouverture des soumissions – Vente d'équipements usagés – 18 octobre 2012**

### **4.2 SOUMISSION POUR LA VENTE D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS RÉSOLUTION NO. 9886-11-12**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres public afin de se départir de divers équipements usagés ;

**ATTENDU QUE** monsieur Clermont McNicoll a présenté une offre pour les divers items à vendre ;

**ATTENDU QUE** les prix offerts sont tous en dessous du montant minimum demandé dans l'appel d'offres ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont cède les items suivants à monsieur Clermont McNicoll et ce au prix indiqué ci-après :

Corde de bois : 100 \$ (le lot)  
Baies vitrées : 100 \$ (le lot)

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Clermont McNicoll, 11 rue des Vieux Moulins, Clermont (Québec) G4A 1A5.

### **5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

**5.1 RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT  
RÉSOLUTION NO. 9887-11-12**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte le rapport sur la situation financière de la Ville de Clermont en date du 12 novembre 2012, préparé par monsieur Jean-Pierre Gagnon, maire.

# **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CLERMONT**

**présenté par  
monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon  
lors de l'assemblée ordinaire  
du lundi 12 novembre 2012**

---

**Madame et Messieurs les membres du conseil municipal  
de la Ville de Clermont,**

**Chers concitoyennes et concitoyens,**

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec et cela au moins quatre semaines avant le dépôt des prévisions budgétaires, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'année en cours.

Dans le rapport qui vous est soumis, j'aborderai les points suivants :

1. les états financiers de 2011
2. le rapport des vérificateurs
3. les projections sur l'exercice en cours
4. les réalisations générales au cours du présent exercice
5. les orientations générales du prochain budget

## ***1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2011***

---

### **Revenus et dépenses**

Les états financiers au 31 décembre 2011 révèlent un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 385 968 \$.

### **La dette à long terme**

Au 31 décembre 2011, la dette à long terme était de 2 261 346 \$. En cours d'exercice 2012, nous aurons effectué des remboursements en capital totalisant 228 210 \$. Le remboursement total en capital et intérêt pour l'année 2012 sera de 315 606 \$ ce qui représente 7,35 % de nos dépenses estimées pour l'année.

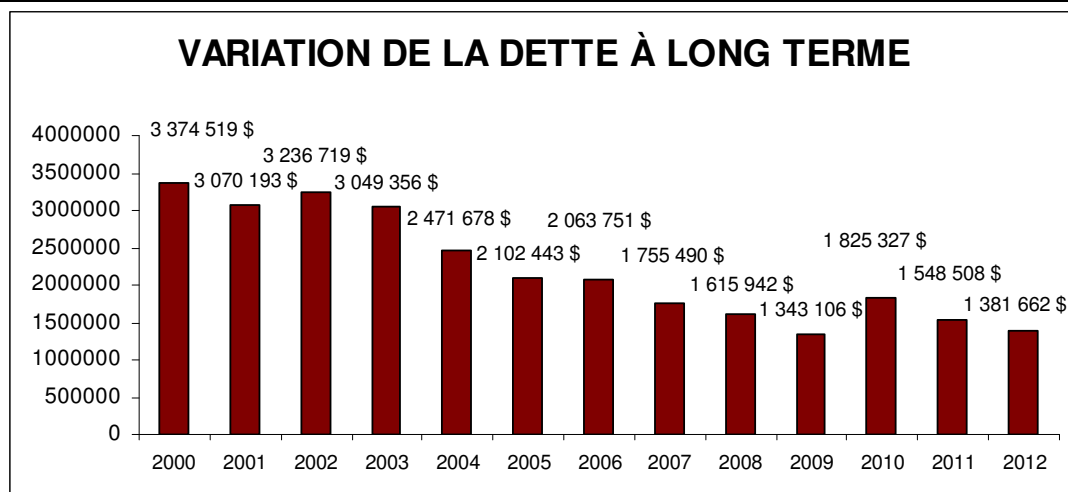
La dette à long terme au 31 décembre 2012 devrait donc s'élever à 2 033 136 \$. De ce montant, nous devons soustraire le montant emprunté pour le MAMROT dont le solde est de 651 474 \$, ce qui porte notre dette à 1 381 662 \$.

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012

Cependant, en normes comptables, il nous faut ajouter à notre dette municipale nos obligations à l'égard de la MRC qui s'élève à 909 007 \$.

Notre taux d'endettement total par rapport au rôle foncier est donc le suivant :

		<b>% Ville seulement</b>	<b>% Ville – MRC</b>
<b>Rôle imposable au 30-09-12</b>	<b>211 438 600 \$</b>	<b>0,65 %</b>	<b>1,08 %</b>
<b>Rôle total</b>	<b>230 772 800 \$</b>	<b>0,59 %</b>	<b>0,99 %</b>



## 2. LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

La firme Benoit Côté, comptable agréé a procédé à la vérification des états financiers présentés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et sur lesquels il a exprimé une opinion sans restriction aux membres du conseil le 9 mars 2012. La vérification a englobé les états financiers condensés et ses annexes.

## 3. LES PROJECTIONS SUR L'EXERCICE EN COURS

Le budget équilibré pour l'année en cours prévoyait des revenus et dépenses au montant de 4 328 000 \$. Les estimations en date du 12 novembre nous permettent d'anticiper un surplus d'opération d'environ 323 895 \$. Il faut toutefois préciser que cette somme inclut les revenus provenant de la vente de terrains dans le développement domiciliaire de 103 693 \$, ceux du parc industriel de 22 424 \$, ainsi qu'un montant de 56 587 \$ provenant de l'entente visant la fourniture d'eau potable à la Ville de La Malbaie. Ce sont des revenus additionnels, non budgétisés et qui sont par la suite transférés en réserve pour défrayer les coûts de la mise en place des infrastructures de rues.

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012

---

### Variation du surplus accumulé

<b>Surplus au 31-12-11 (Solde B.V.)</b>	<b>902 760 \$</b>
<b>Dépenses passées à même le surplus</b>	
Édifice Caserne ( <i>Réfection planchers salle et bureau</i> )	2 175 \$
Équipement Transport ( <i>Élévateur à camionnette</i> )	8 133 \$
Machinerie et véhicules ( <i>Balai mécanique</i> )	34 642 \$
Mach. et véhicules ( <i>Zamboni</i> ) Dép. 125 000 \$ - Rev. 60 000 \$	65 000 \$
Équipement terrain de jeux ( <i>Caméra</i> )	3 052 \$
Berges ( <i>Cabanon portatif</i> )	2 788 \$
	<u>115 790 \$</u>
<b>Dépenses à venir à même le surplus</b>	
Édifice Caserne ( <i>Réfection planchers salle et bureau</i> )	4 000 \$
Patrimoine	15 000 \$
	<u>19 000 \$</u>
<b>Total des dépenses à même le surplus</b>	<b><u>(134 790 \$)</u></b>
<b>Solde du surplus accumulé au 31-12-2012</b>	<b>767 970 \$</b>

### **Soustraire montants non disponibles**

Placement FIER	50 157 \$
Inventaire	91 182 \$
Certificats de dépôts	37 372 \$
	<u>(178 711\$)</u>

**Solde du surplus accumulé** **589 259 \$**

Plus excédent prévu des revenus sur les dépenses 2012 **323 895 \$**

**Total avant transfert au surplus réservé** **913 154 \$**

### **Transfert au surplus réservé :**

Revenus de la consommation d'eau	56 587 \$
Réserve Aréna (Chambre des compresseurs)	30 000 \$
Réserve Parc industriel	16 706 \$
Réserve PAAT	64 211 \$
	<u>(157 504\$)</u>

**Estimation du surplus accumulé au 31-12-12** **755 650 \$**

### Les réserves

Nos réserves prévisibles en date de ce jour sont les suivantes :

⇒ Réserve nettoyage des bassins	36 279 \$
⇒ Réserve P.A.A.T. développement domiciliaire	67 926 \$
⇒ Réserve Parc industriel	16 706 \$
⇒ Réserve subvention Parc industriel	2 128 \$
⇒ Réserve sport élite	5 196 \$
⇒ Réserve eau potable (travaux d'infrastructures)	219 876 \$
⇒ Réserve aréna (chambre des compresseurs)	185 000 \$
⇒ Réserve sablière	188 458 \$

**Total :** **721 569 \$**

**La rémunération des élus**

Conformément à la loi, je vous informe que la rémunération des élus municipaux a été haussée de 3 % pour l'année 2012 et se chiffre comme suit :

Rémunération de base du maire :	<b>9 332 \$</b>
Allocation de dépenses	<b>4 696 \$</b>
Rémunération de base d'un(e) conseiller (ère)	<b>3 129 \$</b>
Allocation de dépenses :	<b>1 565 \$</b>

**4. RÉALISATIONS GÉNÉRALES AU COURS DU PRÉSENT EXERCICE**

---

**Administration**

En cours d'année, nous avons poursuivi la rénovation de notre hôtel de ville, soit les salles de toilettes pour hommes et femmes qui ont nécessité des déboursés d'environ 32 000 \$.

Nous avons également octroyé un contrat à la firme IBI/DAA pour un montant d'environ 38 000 \$ afin de refaire le plan et les règlements d'urbanisme. Un tel exercice est obligatoire afin de se mettre conforme au nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix-Est. Une consultation publique aura lieu sur cet exercice dans les prochains mois.

Tous les contrats de travail avec les employés syndiqués, pompiers et cadres de la Ville ont été renouvelés et ce de façon satisfaisante pour les deux parties, sans aucun moyen de pression. Je suis très heureux de cette situation, car elle permet de garder un bon climat de travail et je remercie tous les employés de leur approche responsable par rapport à la négociation.

**Voirie municipale**

Encore une fois, les terrains dans notre secteur domiciliaire sont presque tous vendus et nous devons procéder à la construction du prolongement de la rue Beauregard qui va ajouter environ 20 terrains disponibles pour la construction à l'été 2013. Pour ce faire, nous devons procéder à l'abattage d'une partie de la forêt qui est située dans ce secteur. Nous ne le faisons pas par plaisir, mais par obligation.

La Ville ne possède pas d'autres terrains et ce secteur nous permet le développement d'environ cinquante-cinq (55) terrains. Nous avons engagé une firme d'urbanistes afin de lotir ces terrains et de nous aider dans la conservation des arbres. Malheureusement, nos craintes étaient fondées; la topographie des lieux, le remblai requis, les arbres ayant poussé serré n'ont pas de valeur esthétique et se retrouvent étiolés ayant subi un manque de lumière, l'enracinement peu profond de ceux-ci font que nous devons procéder presque à une coupe à blanc. Nous allons tenter d'en garder quelques-uns, mais à l'impossible nul n'est tenu.

Au printemps, nous avons procédé à l'achat d'un balai mécanique usagé au coût de 34 600 \$ ainsi qu'un tracteur d'une valeur de 32 000 \$.

Enfin d'ici l'hiver, nous devons procéder à l'éclairage de la nouvelle rue du parc industriel au montant d'environ 20 000 \$.

**Loisirs et Culture**

Nous avons acheté une nouvelle resurfaceuse pour l'aréna au montant net de 125 000 \$ qui, même usagée, est pratiquement neuve (celle utilisée au Centre Bell de Montréal). Une aide financière de 60 000 \$ provenant du pacte rural de la MRC de Charlevoix-Est nous a aidés à concrétiser cet achat.

## ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012

---

Un nouveau module de jeux a également été acquis pour le terrain de jeux au montant de 18 000 \$, mais celui-ci sera installé au printemps seulement étant donné la livraison tardive. De plus, du mobilier urbain pour le terrain de jeux (poubelle, banc, table et bacs à fleurs) a été également installé pour un montant d'environ 10 000 \$.

Voici en détail les principales dépenses en immobilisations réalisées cette année ou prévues d'ici la fin de l'année 2012 :

### ADMINISTRATION

Édifice Hôtel de Ville (Toilettes)	31 886 \$	
Équipements Hôtel de Ville (Éclairage décoratif)	8 000 \$	
Informatique (Administration)	2 095 \$	
<b>Total administration :</b>	<b>41 981 \$</b>	<b>41 981 \$</b>

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

Équipement incendie (Machine à tester les boyaux)	1 600 \$	
Équipement incendie (Habits pompiers et bunkers)	6 528 \$	
Équipement incendie (Crépine flottante)	609 \$	
Équipement incendie (Outils)	500 \$	
Équipement incendie (Tuyaux aspiration pompe)	968 \$	
Édifice Caserne (Réfection planchers salle et bureau)	6 175 \$	
<b>Total sécurité publique :</b>	<b>16 380 \$</b>	<b>16 380 \$</b>

### TRANSPORT ROUTIER / Voirie municipale

Édifice garage voirie (Construction plate-forme)	4 299 \$	
Équipements transport (Élévateur à camionnette)	8 133 \$	
Équipements transport (Douche oculaires)	800 \$	
Équipements transport (Outils garage)	5 000 \$	
Équipements transport (Machine à pression)	10 000 \$	
Équipements transport (Pompe à eau à gaz)	1 200 \$	
Équipements transport (Système aspiration vapeur)	3 802 \$	
Machinerie et véhicules (Balai mécanique)	34 642 \$	
Rénovation vieilles rues (Chemin d'Auteuil - Pavage)	16 597 \$	
Rénovation vieilles rues (Trav.Che. des Lacs-Carrière)	89 469 \$	
<b>Total Voirie municipale :</b>	<b>173 942 \$</b>	

### TRANSPORT ROUTIER / Éclairage de rues

Éclairage de rues	3 000 \$	
<b>Total Éclairage de rues :</b>	<b>3 000 \$</b>	

### TRANSPORT ROUTIER / PAAT

Dépenses PAAT	39 482 \$	
<b>Total PAAT :</b>	<b>39 482 \$</b>	

**Total Transport routier : 216 424 \$ 216 424 \$**

### HYGIÈNE DU MILIEU

#### Réseau d'aqueduc

Borne sèche (Secteur Snigole)	4 010 \$	
Borne incendie (Saumon)	9 799 \$	

#### Station de chloration

Édifice station chloration (Changer porte)	1 622 \$	
<b>Total Hygiène du milieu :</b>	<b>15 431 \$</b>	<b>15 431 \$</b>

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**Aménagement**

Aménagement espaces verts	187 \$
Enseigne Ville de Clermont	50 000 \$
Parc industriel (Rue Desbiens)	5 718 \$
<b>Total Aménagement :</b>	<b>55 905 \$</b>

**Total Urbanisme & Mise Valeur Territoire** **55 905 \$**

**LOISIRS & CULTURE**

**Aréna et Patinoire**

Informatique Aréna	1 160 \$
Machinerie et véhicules (Achat Zamboni)	125 000 \$
Machinerie et véhicules (Subvention achat Zamboni)	(60 000)\$
<b>Total Aréna et Patinoire :</b>	<b>66 160 \$</b>

**Parcs et Terrain de Jeux**

Terrain de jeux et terrain soccer (Estrades et bancs)	1 047 \$
Terrain de jeux (Bacs à fleurs en bois)	14 659 \$
Terrain de jeux (Structure de jeux pour enfants)	18 669 \$
Équipement terrain de jeux (Télévision)	362 \$
Équipement terrain de jeux (Filet)	988 \$
Équipement terrain de jeux (Caméra)	3 052 \$
Équipement et ameublement terrain jeux (Frigidaire)	2 726 \$
Machinerie et véhicules (Microtracteur)	31 673 \$
<b>Total Parc et Terrain de Jeux :</b>	<b>73 176 \$</b>

**Bibliothèque**

Ameublement bureau bibliothèque	736 \$
<b>Total Bibliothèque :</b>	<b>736 \$</b>

**Chalet des Sports**

Édifice Chalet des Sports (Comptoir bur.-cuisinette)	836 \$
<b>Total Chalet des Sports :</b>	<b>836 \$</b>

**Aménagement des Berges**

Aménagement piste voitures téléguidées	8 694 \$
Berges (Belvédère au lac miroir)	2 796 \$
Berges (Cabanon portatif)	2788 \$
Équipement Berges (Réservoir à eau pour fleurs)	1 786 \$
<b>Total Aménagement des Berges :</b>	<b>16 064 \$</b>

**Patrimoine**

Patrimoine – Culture	15 000 \$
<b>Total Patrimoine :</b>	<b>15 000 \$</b>

**Total Loisirs & Culture :** **171 972 \$**

**GRAND TOTAL:** **518 093 \$**



**Liste des contrats de 25 000 \$ et plus**

Camion Lussicam Trans-Canada Inc. ( <i>Balai mécanique</i> )	36 217.13 \$
Cimco Réfrigération ( <i>Réfrigération</i> )	25 925.58 \$
La Coop Fédérée ( <i>Huile à chauffage</i> )	44 643.03 \$
Garage Guy Gauthier ( <i>Achat tracteur 4 X 4 et entretien</i> )	35 682.67 \$
Henri Jean & Fils Inc. ( <i>Entretien édifices</i> )	67 784.58 \$
Hydro-Québec ( <i>Électricité</i> )	193 894.07 \$
Inter Groupe Dubois ( <i>Assurances</i> )	48 497.53 \$
Jocelyn Harvey Entr. Inc. ( <i>Trav. Che. des Lacs, déneigement, rebuts</i> )	107 548.82 \$
Mines Seleine ( <i>Sel à chemin</i> )	33 019.14 \$
Ministre des Finances ( <i>Sûreté du Québec</i> )	209 700.00 \$
MRC de Charlevoix-Est ( <i>Quote-part</i> )	617 979.94 \$
Pavage Rolland Fortier Inc. ( <i>Asphalte</i> )	84 623.58 \$
Robert Boileau Inc. ( <i>Zamboni</i> )	148 225.25 \$
SSQ Mutuelle d'assurance-groupe ( <i>50% contrat</i> )	50 275.04 \$
Terratube ( <i>Vidange des bassins</i> )	38 129.84 \$
Thivierge Robert ( <i>Contrat service Eau potable – Assain.</i> )	27 278.50 \$
Ville de La Malbaie ( <i>Service urbanisme, permis</i> )	23 112.52 \$

**Total:** **1 792 537.22 \$**

**5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

---

En novembre, nous allons entreprendre les travaux menant au dépôt du prochain budget pour l'année 2013 et celui-ci sera le dernier de ce conseil municipal en raison des élections qui auront lieu en novembre 2013.

Dans les derniers jours, nous avons réussi à nous entendre hors cour sur la valeur de l'usine de Produits forestiers Résolu pour les années 2012-2013-2014. Bien que celle-ci soit à la baisse, je suis satisfait de ce règlement pour deux raisons : premièrement, par ce règlement, nous évitons les frais de professionnels que nous aurions eu à déboursier si nous avions été au tribunal administratif ou en cour supérieure du Québec ; en second lieu, ce règlement nous affecte minimalement dans notre budget 2012 et nous évite une incertitude sur nos deux prochains budgets. Je ne peux rien garantir à ce moment-ci, mais je vise dans ce prochain budget à ne pas hausser le compte de taxes ou à limiter au minimum l'augmentation si jugée nécessaire. L'année 2013 sera une année où les infrastructures de rues accapareront presque la totalité de nos immobilisations : prolongement de la rue Beauregard, asphalte, bordures et éclairage de la rue Laure-Gaudreault et réfection complète de la rue de la Falaise sont les principaux projets. Je réitère le concept que je favorise ces années-ci : se développer, s'améliorer sans s'endetter (si possible).

**CONCLUSION**

---

Je voudrais, en conclusion et suite à tout ce que l'on entend à la commission Charbonneau et autres, assurer la population de Clermont de l'honnêteté et de l'intégrité des employés de la Ville, des cadres et du conseil municipal. Dans toute organisation, il peut y avoir un écart de conduite ponctuel. Nous ne sommes pas à l'abri de rien, mais ce qui est important c'est qu'il soit dévoilé très tôt et que les correctifs pour qu'une telle situation ne se reproduise plus soient appliqués. Il faut éviter qu'une culture d'entreprise corrompue s'installe et je crois que nous sommes dans une culture d'entreprise honnête et ce grâce à tous nos employés.

Je voudrais aussi souligner que la Ville de Clermont reçoit tout au cours de l'année diverses compétitions et activités qui dépassent de beaucoup le statut régional : nous avons eu deux compétitions importantes dont une nationale avec le Club RC Charlevoix - autos téléguidées, le Rallye de Charlevoix qui attirent des équipes du Québec, des États-Unis ainsi que d'autres provinces et qui travaillent à ravoir un statut national, le Challenge Casino qui est l'un des plus prestigieux tournoi de curling dans l'Est du Canada, une équipe de hockey dans la ligue BBF (Beauce, Bellechasse et Frontenac) ainsi que des tournois de hockey mineur où des équipes hors de notre région viennent compétitionner, des artistes aux berges qui parcourent le Québec et certainement d'autres événements que j'oublie. Toutes ces activités donnent un dynamisme à notre Ville, nous procurent une visibilité hors de notre région et doivent soulever l'intérêt et la participation de nos citoyens à ces activités. Bien entendu, en relation avec ce que je viens d'énumérer, il faut remercier tous les BÉNÉVOLES qui œuvrent dans la Ville et surtout ceux qui travaillent dans l'ombre et qui sont moins exposés à de la visibilité. Sans eux, le quotidien de nos citoyens ne serait pas le même. Merci !

**5.2 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES  
RÉSOLUTION NO. 9888-11-12**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉ-  
SOLU QUE** la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- Tournoi de hockey famille 200 \$  
*Aide financière*
- Chevaliers de Colomb 150 \$  
*Clinique de sang du 26 novembre 2012*
- Fondation Carmel Roy 100 \$  
*Fête de Noël*

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

**5.3 DEMANDE DE COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE POUR ENTRETIEN  
DE CHEMINS À DOUBLE VOCATION  
RÉSOLUTION NO. 9889-11-12**

---

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Clermont, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent le chemin du Friche (route de contournement) ;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau joint représente la situation du transport lourd de l'année 2012;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉ-  
SOLU QUE** la Ville de Clermont demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin du Friche (route de contournement) ce, sur une longueur totale de 3,9 km.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012**

---

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Rémy Guay, chef du district, ministère des Transports, 628 Chemin du Golf, La Malbaie, Québec, G5A 1E7 ainsi qu'à la MRC de Charlevoix-Est, 172 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1G1.

### **5.4 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL RÉSOLUTION NO. 9890-11-12**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** madame Brigitte Harvey, directrice générale, dépose au conseil municipal de la Ville de Clermont la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil, en conformité avec les articles 357 et 358 de la Loi sur les Élections et Référendums dans les municipalités.

### **5.5 RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2012 RÉSOLUTION NO. 9891-11-12**

---

**CONFORMÉMENT** à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, madame Brigitte Harvey, directrice générale présente les revenus et dépenses comparatifs du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2012 par rapport à ceux de la même période de l'année 2011.

	<b>01-01 AU 30-09 2012</b>	<b>01-01 AU 30-09 2011</b>	<b>ÉCART</b>
<b>REVENUS</b>	4 419 024 \$	4 138 317 \$	280 707 \$
<b>DÉPENSES</b>	3 185 059 \$	2 929 583 \$	255 476 \$

Également, madame Brigitte Harvey, directrice générale présente les revenus et dépenses au 30 septembre 2012 par rapport au budget de l'exercice en cours;

	<b>BUDGET</b>	<b>RÉEL</b>	<b>EXCÉDENT</b>
<b>REVENUS</b>	4 328 000 \$	4 419 024 \$	(91 024 \$)
<b>DÉPENSES</b>	4 328 000 \$	3 185 060 \$	1 142 940 \$

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** ces états comparatifs au 30 septembre 2012 tel que rédigé sont, par les présentes, acceptés à l'unanimité des membres présents.

### **5.6 AUTORISATION DE VARIATIONS BUDGÉTAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2012 RÉSOLUTION NO. 9892-11-12**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a adopté le règlement VC-406-08 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire;

**ATTENDU QUE** l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur;

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 8838-08-08, la Ville de Clermont adoptait la politique de variations budgétaires applicable dans le cadre du règlement VC-406-08;

**ATTENDU QU'après** étude du rapport budgétaire au 30 septembre 2012, certains postes de dépenses excédaient la limite autorisée par la politique de variations budgétaires;

## ***ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2012***

---

**ATTENDU QUE** les employés responsables des postes budgétaires visés ont proposé les virements nécessaires afin de régulariser la situation et que ces virements ont été approuvés par la direction générale;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 3.5 de la politique de variations budgétaires, la directrice générale procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 30 septembre 2012.

# Grand-livre DE	# Grand-livre A	Description du Compte	DÉBIT	CRÉDIT
02 320 07 623		Trottoirs et chaînes de rue	2 000 \$	
	02 320 06 525	Entretien machinerie voirie		2 000 \$
02 719 04 696		Activités berges	2 500 \$	
	02 715 06 522	Loc. entr. Rép. Chalets sports		2 500 \$

### ***5.7 MANDAT POUR LA VÉRIFICATION DES LIVRES POUR L'ANNÉE 2012 RÉSOLUTION NO. 9893-11-12***

---

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu pour la Ville de Clermont, de confirmer le mandat de ses vérificateurs pour l'année 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Benoit Côté a fait connaître à la Ville ses conditions de mandat portant le numéro de pièce P1-2012-11-12;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont confirme le mandat à la firme Benoit Côté, c.a. pour l'année 2012.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie (Québec) G5A 1M4.

### ***5.8 MANDAT POUR L'ACQUISITION D'UNE SERVITUDE DE TOLÉRANCE D'EMPIÈTEMENT RÉSOLUTION NO. 9894-11-12***

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE** la Ville de Clermont mandate Me Lise Robitaille, notaire à préparer les documents requis pour l'acquisition d'une servitude de tolérance d'empiètement sur une partie du lot 3 257 010, propriété de Monsieur Marc Bergeron.

**QUE** M. le Maire Jean-Pierre Gagnon ou le maire-suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à Me Lise Robitaille, notaire, 157 boul. Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3 ainsi qu'à M. Marc Bergeron, 15 rue du Parc, Clermont (Québec) G4A 1J7.

**5.9 ADJUDICATION SOMMAIRE – P.F. RÉSOLU CANADA INC.  
RÉSOLUTION NO. 9895-11-12**

---

**ATTENDU QU'**un nouveau rôle d'évaluation a été déposé en septembre 2011, applicable aux années d'imposition 2012-2013 et 2014;

**ATTENDU QUE** la compagnie Produits Forestiers Résolu Canada Inc. (Abitibi Consolidated) a déposé une requête introductive d'un recours au Tribunal Administratif du Québec afin d'obtenir une diminution de l'évaluation municipale;

**ATTENDU QUE** la firme L'Immobilière Société d'évaluation et les représentants de la Compagnie Produits Forestiers Résolu Canada Inc. se sont entendus sur une valeur imposable pour l'usine de Clermont, plutôt que d'utiliser la voie des tribunaux;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE** monsieur Claude Vanasse, Évaluateur agréé soit autorisé à signer le document d'adjudication sommaire déterminant la proposition de modification au rôle d'évaluation 2012, 2013 et 2014.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Claude Vanasse, l'Immobilière Société d'évaluation, 72 rue Jacques-Cartier Ouest, 4<sup>e</sup> étage, Chicoutimi (Québec) G7J 1G2.

**5.10 SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE SERVICE AVEC LE CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DE CHARLEVOIX  
RÉSOLUTION NO. 9896-11-12**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉSOLU QUE** monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou le maire-suppléant et madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint, soient autorisés à signer le renouvellement de l'entente de service avec la Caisse Desjardins de Clermont et le Centre financier aux entreprises de Charlevoix, pour une durée de 3 ans, débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2012 et se terminant le 31 octobre 2015.

**QUE** la présente résolution soit adressée à Monsieur Frédéric Dufour, Centre financier aux entreprises de Charlevoix, 959 boul. Mgr-de-Laval, Baie-Saint-Paul (QC) G3Z 2W3.

**5.11 MANDAT DE SIGNATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE TRAVAIL INTERVENUE AVEC L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE CLERMONT INC.  
RÉSOLUTION NO. 9897-11-12**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou le maire-suppléant ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à procéder à la signature de l'entente de travail intervenue avec l'Association des pompiers de Clermont Inc., pour les années 2012 à 2016 inclusivement.

**6. TRAVAUX PUBLICS**

**7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**8. SÉCURITÉ INCENDIE**

**9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

**10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

**10.1 AVIS DE MOTION – NOUVEAU RÈGLEMENT DÉTERMINANT LE TAUX DES TAXES IMPOSÉES POUR L'ANNÉE 2013  
RÉSOLUTION NO. 9898-11-12**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal est autorisé par la Loi sur les Cités et Villes du Québec à imposer et prélever les taxes nécessaires pour satisfaire aux dépenses prévues dans le budget annuel;

**POUR CES MOTIFS, AVIS DE PRÉSENTATION EST DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS** qu'il sera déposé lors d'une prochaine séance, un règlement déterminant le taux des taxes imposées pour l'année budgétaire 2013.

**10.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. VC-427-12 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE CLERMONT  
RÉSOLUTION NO. 9899-11-12**

---

**ATTENDU QU'**en vertu de la loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale (2010, c.27), le conseil municipal doit adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

**ATTENDU QU'**avis de motion a été donné par monsieur le Luc Cauchon, en conformité avec l'article 11 de la Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale;

**ATTENDU QU'**en conformité avec l'article 12 de cette même loi, un avis a été publié le 17 octobre 2012 annonçant le contenu du projet de règlement relatif à l'adoption du code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux et annonçant la date de son adoption;

**ATTENDU QUE** la directrice générale produit à ce conseil le règlement no. VC-427-12 visant à adopter un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE** le règlement no. VC-427-12 « Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Clermont » soit adopté et inscrit au livre des règlements de la Ville de Clermont sous le numéro VC-427-12.

**11. COMPTES**

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES D'OCTOBRE 2012  
RÉSOLUTION NO. 9900-11-12**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois d'octobre 2012;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉSOLU** de ratifier les déboursés d'octobre 2012 au montant de 195 828.29 \$ ainsi que le versement des salaires d'octobre 2012 au montant de 57 300.25 \$ et portant le numéro de pièce P2-2012-11-12.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-10-2012  
RÉSOLUTION NO. 9901-11-12**

---

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer d'octobre 2012 ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE** ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2012 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 177 080.21 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2012-11-1218 et portant le numéro de pièce P2-2012-11-12.

**12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
RÉSOLUTION NO. 9902-11-12**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE** l'assemblée soit levée à 20 h 38.

---

**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire

---

**Brigitte Harvey**  
Directrice générale